

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple Un But Une Foi

Ministère des PME et du Commerce

**NOTE DE PRESENTATION DU
PROGRAMME DU CADRE INTEGRE
D'ASSISTANCE TECHNIQUE LIEE
AU COMMERCE**

Réunion du Groupe Consultatif

Paris (12-13 Juin 2003)

Depuis septembre 2001, le Sénégal est éligible au programme du Cadre Intégré d'Assistance Technique liée au Commerce, au titre de la deuxième étape de la phase pilote.

Ce programme initié par les six Organisations Internationales (Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce(OMC), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),Fonds Monétaire International(FMI), Centre du Commerce International(CCI), Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement(CNUCED) a pour but d'accroître les avantages que les PMA tirent de l'assistance technique qui leur est fournie par les partenaires au développement en vue de les aider à élargir leurs possibilités commerciales et à mieux intégrer le système commercial multilatéral.

Dans ce cadre, l'objectif principal visé par le gouvernement est de développer les échanges commerciaux en vue de contribuer à accélérer la croissance et réduire la pauvreté.

Dans cette perspective, une équipe de consultants nationaux et étrangers conduite par la Banque Mondiale a effectué une mission dans notre pays au mois de février 2002 à l'issue de laquelle un document intitulé : « SENEGAL-CADRE INTEGRE- ETUDE DIAGNOSTIC DE L'INTEGRATION COMMERCIALE »-, a été élaboré.

Ce document a pour ambition d'aider le Gouvernement à identifier des actions de politique commerciale qui pourront appuyer le programme fixé dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP)

A cet effet, il procède à un cadrage macro-économique qui permet l'analyse de notre environnement socio-économique et celle de la compétitivité de nos entreprises.

Par ailleurs, se basant sur la Stratégie de Développement et de Promotion des Exportations sénégalaises (STRADEX),déjà validée par le Chef de l'Etat au mois d'octobre 2001, ce document décline un plan d'actions pour la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique en vue d'accroître nos capacités d'exportation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Intégré, le gouvernement a déjà entrepris, avec le concours des partenaires au développement, notamment la Délégation de la Commission européenne à Dakar, qui joue le rôle de « facilitateur »,les actions, ci-après :

- 1- L'étude diagnostic a été discutée le **16 décembre 2002**, au cours d'un **atelier national** regroupant des représentants du gouvernement, de l'administration, du secteur privé et des partenaires au développement, à l'issue duquel un plan d'actions consensuel a été adopté.
- 2- Ce plan d'actions a été validé en **Conseil des Ministres, le 10 avril 2003, sous la présidence du Chef de l'Etat**. Ce qui marque l'engagement des Hautes Autorités du pays à réaliser, avec le concours des bailleurs, les objectifs de cet ambitieux programme.
- 3- Le gouvernement a présenté le plan d'actions aux partenaires au développement, au cours d'une **table ronde tenue 2 juin 2003, à Dakar**. Pour la première fois le gouvernement, le secteur privé, la société civile et

les représentants des partenaires au développement ont réfléchi en profondeur sur la contribution du Commerce à la croissance à travers le suivi de la mise en œuvre du Plan d'actions et l'identification des requêtes d'assistance technique .

Le plan d'actions, dont un résumé est joint en annexe, décline un certain nombre de mesures pour lesquelles l'appui des bailleurs de fonds est vivement souhaité. Certains bailleurs ont déjà indiqué le concours qu'ils comptent apporter dans la réalisation de certaines lignes d'actions retenues.

Un appui supplémentaire est attendu de nos partenaires au développement pour le financement de tous les programmes et projets qui ont été identifiés.

Les lignes d'actions portent sur l'amélioration de l'environnement et de la compétitivité des PME et la promotion des exportations dans les secteurs ci-après :

-l'agriculture : développement des exportations notamment dans le secteur horticole, l'arachide de bouche et le coton qui présentent un avantage compétitif certain ;

-le tourisme: qui est pourvoyeur de devises pour notre pays et dont les potentialités sont jusque là sous exploitées ;

-les textiles et vêtements : pour tirer meilleur profit des opportunités d'ouverture de marchés offertes notamment par l'AGOA pour le marché américain et l'initiative « Tout sauf les armes » pour le marché européen ;

-la **pêche** : qui est notre principal poste d'exportation dont l'exploitation a besoin d'être rationalisée dans le cadre d'une politique hardie de préservation de la ressource halieutique;

-l'artisanat : qui joue un rôle moteur dans la diversification de nos produits à l'exportation et qui a besoin d'être organisé afin de tirer meilleur profit de toutes les potentialités offertes par ce secteur.

Annexe :

- Résumé des lignes d'actions du programme du Cadre Intégré